

## MA PREMIÈRE CAUSE

Je vous ai promis de vous raconter comment j'avais plaidé ma première cause, ou plutôt comment je ne l'avais pas plaidée.

Il n'y a rien au monde de plus désert qu'un bureau sans clerc, et de plus désœuvré qu'un avocat sans clients. Or, je n'avais point de clients, et j'étais mon propre clerc. Presque tous les avocats ont connu cette époque critique, et cependant joyeuse, ce bureau solitaire, et cependant habité par les plus belles espérances.

Mon bureau avait l'air d'une cave. Par la fenêtre, l'unique fenêtre, on voyait le bas du pantalon des passants, des clients, qui passaient devant la porte sans entrer. On y venait prendre le frais l'été, dans ce bureau. Cela faisait l'effet de la campagne à ceux qui n'avaient pas la monnaie nécessaire pour traverser le fleuve, ou les jambes assez bonnes pour grimper sur les collines.

parerai la cause, veux-tu la plaider, et nous partagerons les honoraires ?

—Comment donc !

Mon confrère me raconta ensuite en quelques mots ce dont il s'agissait. Notre client était accusé d'avoir volé un cheval. Circonstance atténuante, ou plutôt point capital de la défense : on n'avait point retrouvé le coursier sous lui. Le noble animal avait pris la clef des champs, et, après une promenade prolongée assez tard dans la nuit, était allé se réfugier dans l'écurie d'un parent de l'accusé, sans avertir personne. Y avait-il là de quoi faire condamner un homme ? Ne devait-on pas plutôt admirer l'instinct de ce cheval qui, au lieu de rentrer tout simplement chez son maître après son escapade, avait été finir la nuit sous un abri où l'attendait l'impunité ?

L'affaire me parut superbe.

—Peut-être, me dit mon collègue dans la défense, peut-être serait-il bon d'aller voir l'accusé, moi pour recueillir de nouveaux éclaircissements sur l'affaire.

L'examen et les réflexions des jours suivants fortifièrent cette conviction, sans ébranler notre résolution.

Il nous paraissait évident que nous avions sous nos soins un adroit coquin. Nous éprouvions bien par avance quelque remords de le ravir au glaive de la justice : mais ce scrupule devait-il aller jusqu'à nous faire perdre notre première cause ?

— Nous le sauverons ! s'écria mon collègue.

— Nous le sauverons ! répondis-je en chœur.

Nous attendions avec hâte le jour du procès. Le grand jury tardait bien, au gré de nos désirs, à faire son rapport. Enfin il le fit. Nous étions en Cour, mon collègue et moi, pour demander à ce que le procès fût fixé le plus tôt possible.

La preuve contre notre client était si peu concluante, son innocence apparut avec tant d'éclat aux yeux du grand jury, qu'il fut renvoyé immédiatement des fins de la plainte.

Le geôlier lui fit même des excuses de l'avoir retenu si longtemps en prison, et lui en ouvrit les portes à



## AVENTURE DE CHASSE

Composition de Paul Caron

Deux chasseurs, par un effet du hasard, vont se rencontrer dans la forêt. Le plus petit nous semble avoir de grandes chances de faire une meilleure chasse que le plus grand. Qu'en dites-vous ?

De temps à autre, des confrères, qui n'avaient pas plus de clients que moi, venaient me demander si je n'en avais pas à leur prêter. Ils prétendaient à la gloire pour seul honoraire, et se déclaraient prêts à payer les frais des procès qu'on leur confierait. Ne faut-il pas apprendre à ses propres dépens à perdre une cause, si l'on veut ensuite mettre ce talent précieux au service des autres ?

Un jour, cependant, je vis entrer un de mes amis tout rayonnant.

—J'ai une cause, dit-il, partageons-la !

Je lui serrai la main avec émotion.

—La cause est bonne, reprit-il, mais entourée de circonstances assez difficile à démêler pour jeter quelque lustre sur celui qui la gagnera. Seulement, je manque d'assurance, et je tremble d'avance d'avoir à dire d'une voix tonnante : *Messieurs les jurés*. Je pré-

toi pour puiser un redoublement d'éloquence dans l'aspect d'un innocent persécuté.

Le fin mot de la chose, c'est que mon collègue avait une belle sur le chemin de la prison, et qu'il désirait passer sous ses fenêtres, dans l'espoir d'apercevoir sa prunelle noire.

L'entrevue avec l'accusé n'offrit rien de palpitant. Le fait est qu'il n'avait pas l'air d'un jeune homme destiné à commettre de gros méfaits, nonobstant le cheval qui l'avait conduit en prison.

Nous nous séparâmes en nous disant :

—Nous le sauverons.

Le lendemain, X consacra sa journée à étudier les témoignages, et moi à préparer ma harangue. En nous retrouvant le soir, nous eûmes la même pensée, la même exclamation :

—C'est un grand coupable.

—Mais nous le sauverons.

deux battants.

Le coup qui brisait les chaînes de l'accusé fut rude pour ses défenseurs, dont cet acquittement prématuré étouffait l'éloquence. Mon collègue surtout, qui ne devait pas parler, mais qui maintenant regrettait l'occasion perdue, mon collègue était consterné.

—Nous l'aurions sauvé ! me dit-il en sortant du tribunal.

—En es-tu bien sûr ? lui dis-je. Quant à moi, j'estime qu'il a agi prudemment en se faisant acquitter par le grand jury. Il se serait peut-être noyé avec nous,

Cet incident décida de ma vocation. Il n'y avait pas à en douter, je ne savais pas distinguer un innocent d'un coupable. Le flair juridique me manquait. Sur l'heure, je donnais ma robe à un pauvre garçon qui venait de se faire admettre au barreau, faute de